GROUPE INTERGOUVERNEMENTAL DES VINGT-QUATRE POUR LES QUESTIONS MONÉTAIRES INTERNATIONALES ET DE DÉVELOPPEMENT

COMMUNIQUÉ

13 OCTOBRE 2026

1. Le G24 constate le drame humanitaire causé par les guerres en cours et les phénomènes météorologiques extrêmes à travers le monde, dont les conséquences néfastes touchent l'ensemble de l'économie mondiale, et plus particulièrement les pays émergents et les pays en développement. Nous appelons la communauté internationale à œuvrer de concert pour mettre fin à la violence, appuyer la désescalade et atténuer les conséquences économiques et financières des conflits, y compris par des initiatives de reconstruction. Nous rendons hommage au peuple thaïlandais, qui accueille nos Assemblées annuelles dans ces circonstances difficiles.

2. L'économie mondiale continue de faire preuve de résilience, mais elle se fragmente de plus en plus et reste confrontée à une forte incertitude, les effets étant très inégaux d'un pays à l'autre. Les tensions géopolitiques, la hausse des prix des produits de base et la fréquence accrue des phénomènes météorologiques extrêmes pèsent sur la croissance. Les restrictions aux échanges et les perturbations des chaînes d'approvisionnement font augmenter les coûts, ce qui modifie les schémas de production, décourage l'investissement et ralentit la croissance des échanges commerciaux mondiaux. Les marchés financiers sont également mis sous pression en raison de la demande de rendements plus élevés, alimentée par le creusement des déficits publics dans les pays avancés, et de la vive concurrence pour l'obtention de financements destinés au développement des infrastructures mondiales d'intelligence artificielle et d'énergie. La hausse des taux d'intérêt dans les pays avancés pourrait contribuer au durcissement des conditions de financement à l'échelle mondiale et à l'affaiblissement des monnaies dans les pays émergents et les pays en développement, augmentant ainsi leurs coûts d'emprunt et accentuant les situations de surendettement. Par ailleurs, les tensions inflationnistes se généralisent, effaçant une partie des progrès récents en matière de désinflation.

3. La conjonction de ces évolutions dans l'économie réelle et le secteur financier a des répercussions inégales sur les pays émergents et les pays en développement. Certains d'entre eux traversent cette période d'incertitude avec une certaine résilience, alors que les pays fortement endettés, les pays importateurs de produits de base et ceux qui disposent de réserves budgétaires et extérieures limitées sont à la peine. Pour ces pays, l'évolution de la situation pourrait annuler des progrès durement acquis en matière de stabilité macroéconomique à moyen terme et de réduction de la pauvreté. S'il demeure essentiel de mener des politiques intérieures judicieuses, la coopération multilatérale, l'aide au développement à des conditions concessionnelles et l'accès au financement extérieur deviennent de plus en plus indispensables pour renforcer la résilience et préserver la stabilité macroéconomique dans les pays vulnérables.

4. Dans ce contexte, il importe plus que jamais de disposer d'un dispositif mondial de sécurité financière solide, avec en son centre un Fonds monétaire international (FMI) doté de ressources suffisantes et reposant sur un système de quotes-parts. La mise en œuvre en temps utile de la 16e révision générale des quotes-parts consolidera les finances du FMI, réduira sa dépendance vis-à-vis de ressources empruntées et renforcera la capacité de l'institution à mieux soutenir ses pays membres. Par ailleurs, sur la base des *principes directeurs de Diriyah* adoptés

cette année, nous soulignons l'importance et l'urgence d'aboutir, dans les temps voulus, à des résultats concrets au titre de la 17e révision générale des quotes-parts, notamment un réalignement des quotes-parts qui rende mieux compte de la position relative des pays membres dans l'économie mondiale, tout en préservant la participation et la représentation de l'ensemble des pays émergents et des pays en développement, et des pays membres les plus pauvres. Alors que les discussions au sujet de la formule de calcul des quotes-parts suivent leur cours, nous insistons avec force sur l'importance de parvenir à un consensus en temps opportun afin que la 17e révision générale des quotes-parts donne lieu à un véritable réalignement. À cet égard, nous nous opposons à l'inclusion de contributions financières volontaires dans la nouvelle formule.

5. Les examens périodiques des politiques et programmes du FMI permettent à ce dernier de rester un conseiller de confiance, impartial et à l'écoute des défis macroéconomiques auxquels sont confrontés ses pays membres. À la suite de l'*examen exhaustif de la surveillance*, des examens du *Programme d'évaluation du secteur financier (PESF)* et *du cadre de viabilité de la dette pour les pays à faible revenu (CVD-PFR)* et de l'*examen de la conception et de la conditionnalité des programmes*, nous attendons avec intérêt une mise en œuvre impartiale ainsi qu'une plus grande souplesse et une réactivité accrue à l'égard des priorités des pays émergents et des pays en développement en matière de politique économique, dans le respect des spécificités nationales et du mandat du FMI. Nous saluons la place accordée à l'appréciation des services du FMI dans la méthodologie du PESF, qui permet de mieux rendre compte des interconnexions systémiques, et nous appuyons le maintien de cette approche. S'agissant de l'examen de la conception et de la conditionnalité des programmes, il conviendrait de soutenir la croissance, de préserver les dépenses sociales et l'investissement, de tenir compte de l'économie politique et des effets de répartition, et d'éviter les ajustements susceptibles de compromettre le redressement. S'agissant de l'examen exhaustif de la surveillance, celle-ci doit être exercée de manière impartiale, sans réduire l'attention portée aux priorités des pays émergents et des pays en développement, notamment pour ce qui est du climat, ni réduire le dialogue avec ces pays. S'agissant du *fonds fiduciaire pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance* (*fonds fiduciaire RPC*), nous nous félicitons des avancées vers l'obtention d'assurances de financement et nous encourageons les pays membres n'ayant pas encore apporté les assurances nécessaires à le faire dans les meilleurs délais. Nous appelons de nos vœux une revue anticipée de la politique en matière de commissions et de commissions additionnelles, du fonds fiduciaire pour la résilience et la durabilité et du fonds fiduciaire d'assistance et de riposte aux catastrophes, qui sont autant d'instruments essentiels au soutien des pays émergents et des pays en développement.

6. Les engagements stratégiques du Groupe de la Banque mondiale exposés dans la *2030 Targets Map* (fiche des objectifs pour 2030), en particulier les travaux menés dans les domaines de l'agriculture, de l'énergie et de la protection sociale, sont essentiels pour éradiquer la pauvreté, promouvoir une prospérité partagée, créer des emplois et renforcer la résilience économique, ainsi que pour réaliser sa mission consistant à mettre fin à la pauvreté sur une planète vivable. Les réflexions en cours au sujet de la politique industrielle en tant que vecteur de transformation structurelle constituent donc un complément bienvenu à la stratégie. Pour répondre aux besoins de financement toujours plus importants des pays membres, il convient de poursuivre les efforts déployés en matière de financements innovants, notamment par une mise en œuvre accélérée d'initiatives telles que les mécanismes de partage des risques, les dispositifs d'incitations financières, le capital hybride et les garanties de portefeuille, ainsi que le modèle

« octroi puis cession », qui jouent tous un rôle essentiel dans l'élargissement des capacités de prêt à un coût abordable. La volatilité observée actuellement sur les marchés financiers met en exergue la nécessité de renforcer davantage la collaboration avec les institutions de développement multilatérales, régionales et nationales afin d'approfondir les marchés de capitaux nationaux, d'accroître les prêts en monnaie nationale, de réduire le risque de change et d'améliorer l'accès au financement. Nous prenons note du rapport présenté aux gouverneurs sur l'examen des actionnaires 2025 et attendons avec intérêt que le Conseil examine les prochaines étapes concernant les parts de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement et de la Société financière internationale susceptibles de rester non attribuées à l'expiration de la nouvelle période de souscription. L'examen devra être fondé sur les principes de Lima, la formule dynamique et la mise en œuvre de mesures destinées à renforcer la participation et la représentation des pays émergents et des pays en développement.

7. Les vulnérabilités liées à la dette représentent un obstacle majeur à la croissance inclusive dans de nombreux pays en développement. Les mesures améliorées de la capacité d'endettement et du risque de surendettement introduites dans la version révisée du CVD-PFR, ainsi que son nouveau module sur la dette intérieure, devraient améliorer l'évaluation des risques présentés par les pays. De même, le modèle de *protocole d'accord* du Cadre commun du G20 et la version mise à jour du manuel sur la restructuration de la table ronde mondiale sur la dette souveraine pourraient renforcer les restructurations grâce à la mise en œuvre de la comparabilité de traitement et à une meilleure coordination entre créanciers. Ces initiatives devraient promouvoir un traitement de la dette souveraine plus prévisible, plus rapide, plus ordonné et mieux coordonné, une plus grande transparence ainsi qu'une meilleure évaluation du risque de crédit par les agences de notation. La nouvelle Plateforme des emprunteurs, dont les services de secrétariat sont assurés par la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED), devrait renforcer encore davantage l'architecture internationale de la dette en favorisant une gestion durable de cette dernière. Constatant que les conditions financières accentuent les tensions sur la liquidité, nous souscrivons au déploiement au cas par cas de mécanismes de prévention des crises et de riposte en faveur des pays menant des réformes intérieures vigoureuses ainsi qu'à une coopération plus étroite entre le FMI et les accords régionaux de financement.

8. L'action climatique doit continuer d'être guidée par l'équité et le principe des responsabilités communes mais différenciées et des capacités respectives. Cela permettra de veiller à ce que les trajectoires de transition soient justes, inclusives et adaptables en fonction des situations nationales et des priorités en matière de développement. Nous saluons la meilleure prise en compte des risques liés au climat et de l'adaptation à ce dernier dans la version révisée du CVD-PFR, mais soulignons que celle-ci pourrait ne pas répondre pleinement aux importants besoins de financement des pays vulnérables pour l'atténuation, l'adaptation, les pertes et préjudices, la protection de la biodiversité et la résilience des infrastructures. Nous saluons le prolongement du *plan d'action sur le changement climatique* de la Banque mondiale, ainsi que le fait qu'il demeure axé sur les émissions plutôt que sur des restrictions visant certaines sources d'émissions. Nous prenons note de l'abandon par la Banque mondiale de l'objectif de consacrer 45 % de ses financements à l'action climatique, ainsi que du récent retrait d'engagements de contributions aux fonds climatiques multilatéraux. Dans ce contexte, nous appelons à la réalisation intégrale et en temps voulu de l'objectif, fixé lors de la COP29, de consacrer au moins

300 milliards de dollars par an au financement de l'action climatique d'ici à 2035, les pays développés étant appelés à jouer un rôle moteur. Nous soulignons qu'il est impératif de renforcer considérablement le financement de l'adaptation au changement climatique.

9. La coopération multilatérale est nécessaire pour soutenir la mobilisation de ressources intérieures, qui est indispensable au développement durable. Les réformes de la fiscalité internationale doivent lutter contre le transfert des bénéfices, l'évasion fiscale et les flux financiers illicites, pratiques qui réduisent les recettes des pays en développement. Nous saluons les progrès accomplis au titre de la *Convention-cadre des Nations Unies sur la coopération fiscale internationale* et du *Cadre inclusif* OCDE/G20, et appelons de nos vœux des solutions permettant de dégager des ressources significatives et durables, en particulier pour les pays émergents et les pays en développement. Nous exhortons les partenaires du développement à renforcer l'aide au développement et à honorer leurs engagements, dans un contexte marqué par l'accroissement des besoins à l'échelle mondiale. La poursuite des activités de développement des capacités du FMI et de la Banque mondiale aidera les pays à mettre en œuvre efficacement les nouveaux dispositifs.

10. Le rétablissement de la confiance en l'économie mondiale passe par un système multilatéral fondé sur des règles et ancré dans le respect de la souveraineté nationale et des principes de la Charte des Nations Unies. Un système de commerce multilatéral fondé sur des règles, non discriminatoire, juste, ouvert, inclusif, équitable, durable et transparent, avec l'OMC comme pierre angulaire, en est un élément important. Alors que les sanctions unilatérales primaires et secondaires exercent un effet de plus en plus prégnant sur le plan macroéconomique, nous appelons les institutions de Bretton Woods et les autres organes internationaux compétents à examiner systématiquement leurs répercussions économiques et macrofinancières transfrontières, et à incorporer cette analyse dans leurs travaux de surveillance et d'élaboration de politiques. Compte tenu des nouvelles difficultés et possibilités à l'échelle mondiale, parmi lesquelles celles liées à l'intelligence artificielle, nous insistons sur l'importance de la collaboration entre les institutions de Bretton Woods, les banques régionales de développement et d'autres organisations économiques internationales pour renforcer la gouvernance au sein du système international, et soutenir la croissance, la stabilité et la prospérité dans le monde. Une participation inclusive aux organismes qui fixent l'ordre du jour et assurent la gouvernance au niveau mondial, comme le G20, demeure essentielle pour veiller à ce que le point de vue des pays émergents et des pays en développement soit correctement représenté.

LISTE DES PARTICIPANTS[1]

Les ministres du Groupe intergouvernemental des Vingt-Quatre pour les questions monétaires internationales et le développement ont tenu leur cent-seizième réunion en Thaïlande le 13 octobre 2026, sous la présidence de Taiwo Oyedele, ministre des Finances et ministre coordonnateur de l'Économie du Nigéria, assisté de Muhammad Aurangzeb, ministre des Finances du Pakistan, premier vice-président, et de M. Bernardo Acosta, administrateur suppléant au FMI pour l'Équateur, second vice-président.

La réunion des ministres a été précédée le 12 octobre 2026 par la cent-vingt-huitième réunion des suppléants du Groupe des Vingt-Quatre, sous la présidence de Raymond Omenka Omachi, secrétaire permanent du ministère fédéral des Finances du Nigéria.

Groupe africain : Abdelhak Bedjaoui, Algérie ; Jephte Nsumbu, République démocratique du Congo ; Adama Coulibaly, Côte d'Ivoire ; Badr Abdelatty, Égypte ; Eyob Tekalign, Éthiopie ; Thierry Minko, Gabon ; Johnson Asiama, Ghana ; Kamau Thugge, Kenya ; Mohammed El Qorchi, Maroc ; Olayemi Cardoso, Nigéria ; David Masondo, Afrique du Sud.

Groupe asiatique : Anil S. V. Das, Inde ; Abolfazl Kodehei, République islamique d'Iran ; Yassine Jaber, Liban ; Jameel Ahmad, Pakistan ; Jose Querubin, Philippines ; Samantha Bandara, Sri Lanka ; Mohammed Yisr Barnieh, Syrie.

Groupe latino-américain : Candelaria Alvarez Moroni, Argentine ; Mathias Alencastro, Brésil ; Michel Janna, Colombie ; Bernardo Acosta, Équateur ; Oscar Monterroso, Guatemala ; Ronald Gabriel, Haïti ; Diana Alarcon, Mexique ; Adrian Armas, Pérou ; Larry Howai, Trinité-et-Tobago ; Luis Perez Gonzalez, Venezuela.

Observateurs : Luís Epalanga, Angola ; Fahad M. Alturki, Fonds monétaire arabe ; Odalis Marte-Alevante, Conseil monétaire centraméricain ; Ming Ai, Chine ; Areef Suleman, Banque islamique de développement ; Al-Shaimaa Al-Sheiby, Fonds OPEP ; Shangheon Lee, OIT ; Saud M. Albarrak, Arabie saoudite ; Ebrahim Al Zaabi, Émirats arabes unis ; Hanan Morsy, CEA ; Shari Spiegel, DESA ; Penelope Hawkins, CNUCED.

Invités : Kristalina Georgieva, Directrice générale du Fonds monétaire international.
Paschal Donohoe, Directeur général et directeur de la gestion des connaissances, Banque mondiale

Secrétariat du G24 : Iyabo Masha, Julius Duran, Isata Keita, Sergio Garcia

Secrétariat du FMI pour le G24 : Paris Gkartzonikas, Aric Maiden

[1] Personnes assises à la table de discussion.